

Vous travaillez dans la CP 330? Vous avez donc droit à une prime de fin d'année et une prime d'attractivité 2016!

Qui a droit aux indemnités de fin d'années?

- Hôpitaux privés,
- Maisons de soins psychiatriques,
- Initiatives d'habitation protégée,
- Homes pour personnes âgées,
- Maisons de repos et de soins,
- Centres de soins de jour,
- Centres de revalidation,
- Soins infirmiers à domicile,
- Services intégrés pour les soins à domicile,
- Services du Sang de la Croix Rouge de Belgique,
- Centres médico-pédiatriques et maisons médicales.

Quels sont les montants des primes 2016?

CP 330	Prime de fin d'année		Prime d'attractivité	
	Partie forfaitaire	% rémunération annuelle brute	Partie forfaitaire	% rémunération annuelle brute
	€ 337,32	2,50%	€ 636,46	0,53%

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

